CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97752** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2006

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/07/2022
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 488631433
Siret : 488 631 433 00049
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 3002072
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011179724704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011179724704
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ETUDE REALISATION DESENFUMAGE - E.R.D.

Sigle : E.R.D.
RUE HENRI BECQUEREL
BATIMENT D 10
60230 CHAMBLY

Téléphone : 01 30 28 43 14 **Fax :** 01 34 70 75 68
Portable : 0786186990
Responsabilité légale :
DESNOYERS PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / FONTAINE JONATHAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.erd-desenfumage.fr
E-mail : nm@erd-chambly.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 586 220 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5321	Installation de désenfumage naturel	9	19/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 14:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.